



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarante et unième session

Rome, 22-29 juin 2019

Journée internationale du thé (projet de résolution)

Résumé

Le Gouvernement chinois a proposé que soit célébrée une journée internationale du thé en reconnaissance de l'importance que revêt le thé (*Camellia sinensis*) dans la lutte contre la pauvreté, et pour la sécurité alimentaire et le développement rural en général, en particulier dans les pays tropicaux les moins avancés. Le thé est le principal moyen de subsistance de millions de petits exploitants et de leurs familles. La production et le commerce du thé contribuent à la réduction de l'extrême pauvreté (Objectif de développement durable [ODD] 1) et à la réalisation de l'objectif Faim zéro (ODD 2). Le thé favorise par ailleurs l'autonomisation des femmes (ODD 5), lesquelles interviennent dans la cueillette, la transformation et la commercialisation de ce produit. Il représente également une source importante de recettes d'exportation pour certains des pays les plus pauvres, qui les aide à s'acquitter de leur facture d'importations alimentaires.

Extrait du rapport de la cent soixantième session du Conseil (3-7 décembre 2018):

19. Le Conseil [...] a **approuvé**:

- e) la proposition du Gouvernement de la République populaire de Chine, telle qu'approuvée par le Comité des produits à sa soixante-douzième session, au sujet de la proclamation d'une «Journée internationale du thé», qui serait célébrée le 21 mai de chaque année, dans le cadre du système des Nations Unies.

Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence souhaitera peut-être approuver le projet de résolution qui figure en annexe et demander au Directeur général d'en adresser le texte au Secrétaire général de l'ONU, afin que l'Assemblée générale des Nations Unies proclame le 21 mai Journée mondiale du thé à sa prochaine session, si elle en décide ainsi.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boubaker Ben-Belhassen
Directeur de la Division du commerce et des marchés
Tél.: +39 06570 55385

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

MZ205/Rev.1/f



C 2019

Résolution .../2019
Journée internationale du thé

LA CONFÉRENCE,

Constatant que le thé est le principal moyen de subsistance de millions de familles pauvres vivant dans un certain nombre de pays comptant parmi les moins avancés,

Notant que la production et la transformation du thé contribuent à la lutte contre la faim (Objectif de développement durable [ODD] 2), à la réduction de l'extrême pauvreté (ODD 1), à l'autonomisation des femmes (ODD 5) et à l'utilisation durable des écosystèmes terrestres (ODD 15),

Reconnaissant que le thé est une source majeure de revenus et de recettes d'exportation pour certains des pays les plus pauvres et que, en tant que secteur à forte intensité de main-d'œuvre, il génère des emplois, notamment dans des zones reculées et défavorisées sur le plan économique,

Affirmant que le thé étant l'une des principales cultures de rapport, il peut jouer un rôle important dans le développement rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays en développement,

Rappelant qu'il est impératif de sensibiliser le public à l'importance du thé pour le développement rural et les moyens d'existence durables, et de renforcer la chaîne de valeur du thé afin de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030,

Relayant l'appel du Groupe intergouvernemental sur le thé à intensifier les actions de stimulation de la demande, particulièrement dans les pays producteurs, où la consommation par habitant est relativement faible, et **soutenant** les mesures prises pour remédier à la baisse de la consommation par habitant dans les pays traditionnellement importateurs,

Ayant la conviction que cette célébration permettrait de promouvoir et de favoriser les actions collectives visant à mettre en place des activités en faveur de la production et de la consommation durables de thé et de faire mieux apprécier l'importance de ce produit dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté,

Soulignant que les dépenses découlant de la mise en œuvre de la Journée internationale du thé, ainsi que la participation de la FAO, seraient financées au moyen de contributions volontaires,

Demande au Directeur général de transmettre la présente résolution au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin que l'Assemblée générale des Nations Unies examine, à sa prochaine session, la proposition visant à déclarer le 21 mai de chaque année «Journée internationale du thé».

(Adoptée le ... juin 2019)